

Signature de deux conventions avec la Caf du Gard

Du 6 février 2018 au 6 février 2018



Mardi 6 février, Emmanuel Roux, Président de l'université de Nîmes, et Frédéric Turblin, Directeur de la Caf du Gard [👤](#), ont signé dans les locaux de la Caf deux conventions autour des objectifs suivants :

- * Un meilleur accès aux droits pour les étudiants en améliorant la lisibilité, la complémentarité et l'efficacité de leurs politiques grâce à des actions concrètes : mobilisation d'agents Caf lors événements (semaine de rentrée, forums) afin de faciliter les démarches des étudiants en matière d'aide au logement, relais des informations Caf par l'université sur son intranet et au sein du [Guide de l'étudiant](#) [👤](#).
- * Un partenariat avec le master [Design Innovation et Société](#) (DIS) autour du projet « [Penser la politique d'inclusion numérique avec les acteurs de la Caf](#) » et de la création à venir d'une Maison de l'Inclusion Numérique (I@ Min) par la Caf du Gard. L'objectif du projet est de réfléchir à l'identité que doit porter un tel lieu autour de propositions d'espaces, de services et de solutions numériques en lien avec les enjeux de dématérialisation. Ouverture prévue pour fin 2018/début 2019.